

ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE

2065 Rue Parthenais, Boîte Postale 383, Montréal, Québec, H2K 3T1
@: webmestre@asse-solidarite.qc.ca
Tél: 514-390-0110



PROCÈS-VERBAL RÉUNION DE L'EXÉCUTIF DU 25 AOÛT 2015

ORDRE DU JOUR

1.0. PROCÉDURES D'OUVERTURE.....	1
2.0. COMMENT ÇA VA ?	2
3.0. SUIVI DES TÂCHES.....	2
4.0. PLANIFICATION DE LA SEMAINE DE LA RENTRÉE.....	3
5.0. INFORMATIONS.....	3
6.0. AFFAIRES EXTERNES	3
7.0. MÉDIAS	3
8.0. CONGRÈS D'AUTOMNE	3
9.0. PERMANENCE ET TRAVAIL AU BUREAUX-VOYAGES.....	4
10.0. WRAP-UP.....	4
11.0. LEVÉE	4
ANNEXE A	5
ANNEXE B	6

1.0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

1.1. Ouverture à 18h18.

Proposée par Samuel-Élie Lesage

Appuyée par Myriam Leduc

Adoptée à l'unanimité

1.2. Que Hind anime et Samuel fasse le secrétariat la réunion.

Proposée par Samuel-Élie Lesage

Appuyée par Marc Boulanger

Adoptée à l'unanimité

1.3. Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

1. Procédures d'ouverture
2. Comment ça va ?
3. Suivi des tâches
4. Planification de la semaine de la rentrée
5. Informations
6. Affaires externes
7. Médias
8. Congrès d'automne
9. Permanence et travail au bureaux-voyages
10. Wrap-up
11. Levée

Proposée par Hind Fazazi

Appuyée par Marc Boulanger

Adoptée à l'unanimité

1.4. Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 18 août du conseil exécutif.

Proposée par Marc Boulanger

Appuyée par François Desroches

Adoptée à l'unanimité

2.0. COMMENT ÇA VA ?

2.1. Que l'on fasse un tour de table de Comment ça va.

Proposée par Missila Iza

Appuyée par Marc Boulanger

Adoptée à l'unanimité

3.0. SUIVI DES TÂCHES

3.1. Que l'on fasse un tour de table sur le suivi de nos tâches suivi d'une plénière.

Proposée par Samuel-Élie Lesage

Appuyée par Marc Boulanger

Adoptée à l'unanimité

3.2. Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur le comité mobilisation et la procédure à suivre pour faire des tournées.

Proposée par Myriam Leduc

Appuyée par Hind Fazazi

Adoptée à l'unanimité

4.0. PLANIFICATION DE LA SEMAINE DE LA RENTRÉE

4.1. Que l'on tienne une plénière de 30 minutes sur la planification de la semaine de la rentrée (accent sur le 8 septembre).

Proposée par François Desroches

Appuyée par Myriam Leduc

Adoptée à l'unanimité

4.2. Que le comité aux luttes sociales présente à la conférence du 29-30 septembre de Taddamon.

Proposée par Louis-Philippe Veronneau

Appuyée par François Desroches

Adoptée à l'unanimité

4.3. Que l'on tienne une pause de 7 minutes.

Proposée par Hind Fazazi

Appuyée par Jeanne Reynolds

Adoptée à l'unanimité

4.4. Que François et Jeanne fassent la présentation du plan d'action à l'équipe nationale.

Proposée par Hind Fazazi

Appuyée par Marc Boulanger

Adoptée à l'unanimité

5.0. INFORMATIONS

6.0. AFFAIRES EXTERNES

6.1. Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur le RSÉ.

Proposée par Hind Fazazi

Appuyée par Louis-Philippe Veronneau

Adoptée à l'unanimité

7.0. MÉDIAS

7.1. Que l'on dise OUI à la demande d'accès à l'information en Annexe A.

Proposée par Hind Fazazi

Appuyée par Missila Iza

Adoptée à l'unanimité

8.0. CONGRÈS D'AUTOMNE

8.1. Que l'on adopte la lettre de réflexion en Annexe B.

Proposée par Hind Fazazi

Appuyée par Missila Iza

Adoptée à l'unanimité

8.2. Que l'on adopte un temps de lecture 7 minutes.

Proposée par Louis-Philippe Veronneau

Appuyée par Marc Boulanger

Adoptée à l'unanimité

9.0. PERMANENCE ET TRAVAIL AU BUREAUX-VOYAGES.

9.1. Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur la permanence.

Proposée par Hind Fazazi

Appuyée Samuel-Élie Lesage

Adoptée à l'unanimité

9.2. Que le conseil exécutif approuve l'entente de principe telle que proposée par le syndicat.

Proposée par Hind Fazazi

Appuyée par Jeanne Reynolds

Pour : 5

Contre : 0

Abstention 2.

La proposition est adoptée à majorité.

10.0. WRAP-UP

10.1. Que l'on fasse un tour de table sur notre perception de la réunion.

Proposée par Samuel-Élie Lesage

Appuyée par Missila Iza

Adoptée à l'unanimité

11.0. LEVÉE

11.1. Levée à 21:20.

Proposée par Hind Fazazi

Appuyée par Missila Iza

Adoptée à l'unanimité

ANNEXE A

Bonjour,

veuillez trouver ci-joint ma correspondance destinée au Comité exécutif et au Comité légal de l'ASSÉ afin d'obtenir votre autorisation de consulter/d'obtenir copie des documents relatifs à la plainte de l'ASSÉ à la CDPDJ relativement au projet GAMMA du SPVM, dont l'annonce avait été faite en juillet 2011. Le tout à des fins de recherche.

En espérant le tout conforme et en restant à votre disposition pour toute question, je vous prie de croire, chers membres du comité exécutif et du comité légal, en l'expression de mes plus sincères salutations.

Pascal Dominique-Legault,
Candidat au doctorat,
Département de sociologie, Université Laval
pascal.dominique-legault.1@ulaval.ca
Tél.: 418-914-8669

ANNEXE B

Introduction

La structure de l'ASSÉ n'est pas un enjeu strictement bureaucratique, il est également et surtout politique. Il s'agit en effet d'un moyen que nous prenons pour mettre en pratique nos principes d'action. En ce sens, notre structure se démarque des autres grâce à nos fondements de démocratie directe et de syndicalisme de combat. On peut voir qu'elle a donc deux grandes fonctions : Assurer que l'organisation soit sous le contrôle direct de ses membres autant que possible; Rendre l'ASSÉ fonctionnelle et ainsi, avoir la capacité de créer une mobilisation de masse.

Afin que l'instance intermédiaire puisse remplir adéquatement ces fonctions, il est judicieux de se poser les questions suivantes :

Quelle est la meilleure façon pour les Comités et les Conseils de se coordonner pour appliquer les mandats de Congrès?

Comment impliquer les associations locales dans l'application de ces mandats?

Est-ce que l'instance intermédiaire, soit celle qui décide entre les Congrès, est le moyen idéal pour favoriser cette implication?

Cependant, cela se fait dans la mesure de nos capacités. En effet, l'ASSÉ regroupe des associations étudiantes aux réalités multiples, notamment lorsqu'il est question des capacités de mobilisation et des façons de s'organiser. Entre Cégeps et universités, Montréal, Québec et les villes plus éloignées, les modules et les facultés, les dynamiques peuvent être différentes.

Dans ces circonstances, comment réussir à conjuguer les objectifs que l'on se fixe avec notre capacité commune à les atteindre? Cette question est constante, mais elle se pose concrètement pour l'instance intermédiaire, c'est-à-dire l'instance de prise de décision entre les Congrès. En effet, nous sommes passé-e-s du Conseil de Coordination (le CoCo) au Conseil Central (le CC) pour favoriser une structure plus démocratique. Force est d'admettre que cela n'a pas eu les effets voulus. C'est pourquoi nous vous présentons un avis de motion pour recréer un "CoCo réformé", soit le Conseil de Coordination adapté aux critiques qui lui étaient adressées.

PROBLÉMATIQUES DU CONSEIL CENTRAL

Participation

Le principal problème du CC est la difficulté à avoir quorum. Depuis sa création, le CC a été convoqué dix fois. Dans la majorité des cas, l'ouverture a été fortement tardive et la levée a été précipitée par manque de quorum. Pourtant, ce n'est pas par manque de convocation ou par distance géographique. Les avis de convocation des CC étaient diffusés sur la liste de courriels ASSÉ-SUPPORT et sur le site Web, et les exécutifs locaux étaient contactés. De plus, l'instance s'est tenue à Montréal, où sont concentrées la majorité des associations membres, et les associations hors-Montréal avaient la possibilité d'y assister via vidéoconférence (Skype). Qu'est-ce qui explique donc ce manque de participation? Nous voyons deux raisons principales.

La première est la charge de travail des militantes locales et des militants locaux. En effet, il arrive souvent qu'il s'agisse des mêmes personnes des associations locales qui assistent aux évènements de l'ASSÉ : Congrès, camps de formation, Conseils régionaux, et bientôt le Congrès femmes. À cela s'ajoute les autres instances possibles (instances universitaires, instances des associations doublement affiliées, intersyndicales, etc.) ainsi que toutes autres tâches locales. Face à une charge de travail élevée, il est compréhensible que certaines militantes et militants priorisent les autres instances auxquelles elles et ils assistent déjà.

Cela nous amène à la deuxième raison, qui est le possible manque d'intérêt des militantes locales et militants locaux envers l'instance. En effet, les décisions prises en CC sont principalement logistiques et ne peuvent remettre en question les décisions prises en Congrès, mais peuvent seulement les détailler. En conséquence, la grande majorité des propositions et des interventions en CC provenaient des personnes élues sur les Comités et du Conseil exécutif, et non des délégations locales ayant droit de vote. Lors des seuls moments où cela n'a pas été le cas, les débats tournaient autour de décisions plus politiques qui auraient, dès lors, pu être discutées en Congrès.

Vidéoconférence

La question de la participation via vidéoconférence est une question complexe. D'un côté, elle peut favoriser la participation des militantes et des militants hors-Montréal. En effet, elle nécessite moins de dépenses, de temps et de logistique que la participation sur place. Étant donné la fréquence des CC, cela a permis à plusieurs associations hors-Montréal de participer, et donc, d'avoir quorum.

Toutefois, il s'agit un couteau à double tranchant. En effet, il a été constaté que cela crée une instance à deux vitesses qui, d'une certaine manière, exclue les délégations présentes virtuellement de celles présentes physiquement. Ainsi, il est moins facile de prendre des tours de parole pour les délégué-e-s hors-Montréal, et ceux-ci peuvent être mal entendus par les délégué-e-s sur place. De plus, on ne peut pas ignorer le fait que la présence de ces délégué-e-s repose uniquement sur des contingences logistiques telles que la connexion internet ou la qualité du matériel audiovisuel des deux côtés.

La participation aux instances à distance a été une critique adressée aux fédérations étudiantes, pour la simple raison que les délégué-e-s ne sont pas autant partie prenante aux débats que lorsque présentes et présents physiquement. Étant une organisation ayant des membres tout autour du Québec, on peut tout de même affirmer que la vidéoconférence reste un outil non-négligeable et qu'il ne faut pas rejeter trop rapidement du revers de la main à l'ASSÉ. Par contre, faire dépendre une partie du quorum sur la présence à distance de plusieurs associations, comme est le cas du CC, engendre son lot de critiques.

Redevabilité

Il existe encore un flou entourant la nature du Conseil Central. Est-ce un lieu de décision politique? Un lieu de discussion et d'échange entre les comités et les associations locales? Une instance purement logistique? Initialement, l'instance a été réfléchi pour mettre à exécution des mandats politiques votés en Congrès, et dont les détails auraient inutilement alourdi l'instance. Par exemple, quelle sera la maquette du journal? Qui confectionnera la bannière de tête d'une

manifestation? Comment va-t-on gérer une tournée de mobilisation et d'information conjointe avec un groupe externe? Doit-on financer ou non un projet de capsules vidéos contre l'austérité?

Il existe visiblement des divergences dans les façons de faire des délégations locales quant à leur redevabilité. Bien entendu, ces divergences existaient préalablement à la création du CC. Cependant, elles ont un impact majeur dans une instance qui se veut avant tout logistique, et non de prise de décision politique. Selon les Statuts et règlements de l'ASSÉ, le CC - composé des associations membres et de l'équipe élue - est redevable au Congrès. Il se doit donc de respecter les mandats du Congrès et non de les remettre en question. Seulement, un malaise semble quand même régner au sein de plusieurs délégations : doivent-elles être mandatées par leurs membres pour appuyer des propositions spécifiques? Selon les différentes pratiques de démocratie directe interne, certaines affirment que oui, d'autres que non. Devant l'indécision grandissante concernant l'attitude à adopter pour voter en instance, la meilleure solution nous semble être de se doter d'une instance intermédiaire dédiée à la coordination de l'équipe nationale.

SOLUTIONS PROPOSÉES

Le Conseil de Coordination réformé

Le CoCo réformé aurait plusieurs avantages, alliant les aspects positifs du CoCo original et du Conseil Central. En effet, bien que les associations étudiantes membres de l'ASSÉ figurent dans la composition du CoCo réformé, leur permettant d'apporter des propositions au CoCo et de faire partie prenante du quotidien de l'organisation si elles le désirent, le fait qu'elles ne comptent pas dans le quorum permet justement de contourner la difficulté principale du CC. Cela permet quand même une meilleure participation des associations étudiantes, notamment les associations hors-Montréal et les Conseils régionaux, entre les congrès. De plus, le CoCo réformé offrirait un espace de discussion et de coordination des comités de l'ASSÉ, permettant ainsi une meilleure communication interne et une application plus efficace des mandats du Congrès par l'équipe nationale

Autres mesures

Pour s'assurer que le CoCo soit plus inclusif que jamais, il faudra s'assurer que chacune de ses instances soient diffusés (avis de convocation, procès verbaux) sur ASSÉ-SUPPORT et sur le site internet, ainsi que diversifier les lieux où se tiennent les CoCo. D'autres moyens peuvent être pris afin de permettre un meilleur suivi du travail des comités et du Conseil exécutif, favoriser l'implication des militantes locales et des militants locaux, notamment de continuer à diffuser régulièrement des bilans écrits du Conseil exécutif sur ASSÉ-SUPPORT et d'effectuer des appels hebdomadaires aux associations membres. Une répartition plus claire des mandats entre Congrès et CoCo serait également de mise, ainsi que l'adoption de politiques pour encadrer le travail des comités et du Conseil exécutif, un effort supplémentaire pour implication des militantes et des militants hors-Montréal sur l'équipe nationale, ainsi qu'un lien constant avec les Conseils régionaux. L'objectif de toutes ses mesures, bien évidemment, est de favoriser une plus grande participation de l'ensemble des membres, en plus de l'équipe nationale, au travail quotidien de mobilisation et d'organisation politique.

Conclusion

On ne peut nier le fait que la démocratisation permanente de nos structures représente une charge de travail supplémentaire. Comme organisation, c'est un choix que nous avons fait et que nous continuons de faire. Cependant, comme dit plus tôt, la façon de mettre ce choix en pratique doit être à la mesure de nos capacités. Nous constatons aujourd'hui que le CC n'a pas permis la démocratisation escomptée. En effet, une instance qui n'a pas lieu par manque de quorum ne peut que nuire aux objectifs de transparence, car les décisions doivent être prises en instances plus restreintes que les instances intermédiaires, soit en réunions de Comités ou du Conseil exécutif, gâchant de ce fait la raison d'être principale du Conseil Central.